Accueil de Loisirs de la Maison des Loisirs et de la Culture
de Saint-Nom-La-Bretèche
(MLC, association loi 1901)

DOSSIER D'INSCRIPTION

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
SAISON 2020 / 2021

<table>
<tr><th>Structures</th><th>Bureau de la MLC</th><th>Accueil de loisirs
Les chaud-doudous</th><th>Accueil de loisirs
Les chaud-malins</th><th>Accueil de loisirs
Les chaud-bouillants</th></tr>
<tr><td>Adresses</td><td>Place Henri Hamel
(Espace JKM)</td><td>1 rue Michel Pérot
(face à la Poste)</td><td>Rond-point des écoles
(grille blanche de l'école maternelle)</td><td>Rue du clos de la Motte
(garderie de l'école élémentaire, grille blanche)</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Horaires d'ouverture</td><td rowspan="5">Le lundi : 9h30-17h
Du mardi au samedi : 9h30-17h30
(18h30 le mercredi)
Les jours de vacances scolaires : 9h30-12h et 14h-17h</td><td colspan="3">Les mercredis des semaines scolaires : de 7h30 à 19h
(arrivée des enfants de 7h30 à 9h30 / départs des enfants de 17h à 19h)
Accueil en demi-journée possible</td></tr>
<tr><td>Accueil des PS/MS</td><td>Accueil des GS</td><td>Accueil des CP/CE1/CE2/CM1/ CM2</td></tr>
<tr><td colspan="3">Les jours de vacances scolaires : de 7h30 à 19h
(arrivée des enfants de 7h30 à 9h30 / départs des enfants de 17h à 19h)</td></tr>
<tr><td>Accueil des PS/MS/GS</td><td>Accueil exceptionnel si forte demande</td><td>Accueil des CP/CE1/CE2/CM1/ CM2</td></tr>
<tr><td>A contacter pour</td><td>Renseignements et inscriptions</td><td colspan="3">Absences ou retards le jour de la venue de votre enfant</td></tr>
<tr><td>Téléphones</td><td>01.34.62.54.65
06.58.08.04.60</td><td colspan="3">01.30.51.21.26</td></tr>
<tr><td>e-mail</td><td colspan="4">clshmlc@hotmail.fr (à privilégier pour les inscriptions)</td></tr>
</table>

Attention l'ordre d'arrivée sera pris en compte pour départager les dossiers.
Les groupes d'enfants peuvent être modifiés selon les effectifs.

Feuille à conserver par les familles

Informations Générales

Vous désirez inscrire votre/vos enfant(s) au centre de loisirs de Saint-Nom-La-Bretèche les mercredis des semaines scolaires ou pendant les jours des vacances scolaires ? C'est par ici ! *(Pour la garderie scolaire, s'adresser à la Mairie*).

Ce dossier comporte tous les documents nécessaires à une inscription pour l'année scolaire en cours, du mois de septembre 2020 au mois d'août 2021.

Ce dossier ne se remplit qu'une seule fois pour l'année, notez bien que vous devez nous signaler tout changement dans votre situation qui interviendrait en cours d'année.

Seuls les dossiers complets seront étudiés, les autres ne seront pas pris en compte, remplissez tous les documents avec le plus grand soin.
Le dossier complet à rendre au <u>bureau de la MLC</u> (espace JKM) devra impérativement contenir :

- Une fiche de renseignement par famille dûment complétée et signée,
- Une fiche sanitaire par enfant dûment complétée et signée, accompagnée du PAI de votre enfant s'il en a un,
- Les photocopies de **TOUTES** les pages de vaccination du carnet de santé des enfants inscrits.

Pour une inscription pour les mercredis des semaines scolaires, vous recevrez une réponse par courrier après la commission fin juin.
Pour les vacances scolaires, vous devrez passer par le bureau de la MLC (accueil physique, e-mail ou téléphone), pendant les différentes périodes d'inscription, pour nous donner les dates qui vous intéressent (voir au dos du dossier le planning de l'année).

<u>POUR INFORMATION :</u>

La directrice de l'accueil de loisirs est **Sandra BESEAU** et le directeur adjoint est **Pierre BORIE**.

Vous trouverez dans nos structures, un panneau de présentation des animateurs avec leurs prénoms et leurs photographies, un autre nommé « informations parents » pour vous informer régulièrement. Le planning des journées de vos enfants sera affiché ainsi que les menus proposés (repas et goûter).

<u>Les animateurs ont en charge l'encadrement de vos enfants sur les structures. Ils ne prendront donc jamais d'inscription ou de règlement à l'accueil de loisirs même.</u>
Vous devez vous rendre au bureau de la MLC pour inscrire vos enfants. Attention, la demande est très forte et les places sont limitées (normes des locaux), respectez donc bien les délais des périodes d'inscription.

Nous organisons tout au long de l'année des grands jeux sportifs, des sorties en forêt, des activités manuelles salissantes… Ainsi pensez à habiller vos enfants en conséquence (chaussures de sport, jogging…).

De plus, nous récupérons tous tissus (draps, rideaux, coupons…), vêtements pouvant servir à confectionner des costumes et des déguisements et papiers brouillons pour les dessins des enfants.

Les sorties et spectacles seront annoncés par e-mail ou sur les plaquettes de chaque période.

L'équipe de la MLC

Les tarifs de l'accueil de loisirs de la MLC

Ces tarifs ont été votés par le conseil d'administration de la MLC. Ils sont applicables pour l'année en cours, sauf évolution de la législation. Nous sommes un accueil de loisirs associatif, pour toute inscription vous devenez adhérent de la MLC. Une adhésion à l'association est donc à régler à chaque année scolaire :

Enfants de Saint-Nom	15€	Enfants hors Saint-Nom	20€

Les tarifs sont calculés selon votre quotient familial (QF) que vous pouvez demander à la CAF des Yvelines ou à la mairie de votre ville.
QF = [(revenu fiscal de référence 2019 + montant de vos allocations familiales)/12] / nombre de personnes de votre foyer

Pour connaître la tranche qui vous sera appliquée, vous devez nous fournir une attestation officielle de votre quotient familial. Sans ce document, vous serez facturé en tranche A par défaut. Sinon vous pouvez remplir le tableau de la fiche d'inscription si vous préférez.
Si votre quotient familial est supérieur à 2201€, vous êtes en tranche A.
Si votre quotient familial est compris entre 1601€ et 2200€, vous êtes en tranche B.
Si votre quotient familial est compris entre 1101€ et 1600€, vous êtes en tranche C.
Si votre quotient familial est inférieur à 1100€, vous êtes en tranche D.

	MODES D'ACCUEIL	TRANCHES	Journée complète	Demi-journée
MERCREDIS	Annuel : 35 mercredis (du 02/09/20 au 30/06/21)	A	1016	938
		B	924	853
		C	850	786
		D	795	733
	Pour le trimestre 1 : 13 mercredis (du 02/09/20 au 16/12/20)	A	Tarif à venir	Tarif à venir
		B	Tarif à venir	Tarif à venir
		C	Tarif à venir	Tarif à venir
		D	Tarif à venir	Tarif à venir
	Pour le trimestre 2 : 13 mercredis (du 06/01/21 au 14/04/21)	A	Tarif à venir	Tarif à venir
		B	Tarif à venir	Tarif à venir
		C	Tarif à venir	Tarif à venir
		D	Tarif à venir	Tarif à venir
	Pour le trimestre 3 : 9 mercredis (du 05/05/21 au 30/06/21)	A	Tarif à venir	Tarif à venir
		B	Tarif à venir	Tarif à venir
		C	Tarif à venir	Tarif à venir
		D	Tarif à venir	Tarif à venir
	En dépannage occasionnel pour une journée normale	A	44	41
		B	40	37
		C	37	34
		D	35	32
VACANCES SCOLAIRES	Forfait semaine (5 jours) **non remboursable**	A	143	
		B	133	
		C	123	
		D	118	
	A la journée	A	28.5	
		B	26.5	
		C	24.5	
		D	23.5	
	Pour une journée spéciale (sortie, spectacle, transport, pique-nique et goûter compris)	A	36	
		B	33	
		C	31	
		D	30	

Une réduction de 10% est accordée à partir de la deuxième inscription de la même famille pour une même période, sauf sur les journées spéciales.
Une majoration de 10% sera facturée pour les inscriptions hors délai et aucune réduction ne peut être effectuée hors délai.
Une aide spécifique peut vous être accordée pour le paiement au niveau du CCAS de la ville, il faut prendre contact avec eux.